



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fougoujou 97615 DZAOUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00

Mise à jour : 04/01/2025

Objet : Communiqué des gens de mer de Mayotte porté par l'Association des Croiseurs Hauturiers de Mayotte (ACHM)

Bonjour,

Le texte qui suit est un témoignage pour accompagner les volontés de soutien aux gens de mer de Mayotte après le passage du cyclone CHIDO le 14/12/24.

Ces marins sont représentés par leurs bateaux, leurs vies. Ils sont au nombre de 100 : skipper, retraité, pêcheur, boulanger, secrétaire, menuisier, corsaire, couturier, ouvrier naval, moniteur de voile, plongeur, électricien, enseignant, coiffeur, médecin, documentaliste, comptable, SDF, géologue, barman, cuisinier, militaire, capitaine, sauveteur en mer, ingénieur aéronautique, légionnaire, affaires maritimes, mutualiste, esthéticien, professeur, artiste, mécanicien, frigoriste, infirmier, océanographe, chef d'entreprise, inspecteur, kiné, gendarme, pompier.

Sur place, ils se sont réfugiés à terre laissant leurs maisons flottantes. La fureur de CHIDO a sévi. Il a emporté la vie de Jackie resté à bord, il a condamné à la survie tous les autres, qui ont ensuite affronté le surréalisme du résultat totalement apocalyptique (*photos annexe 2*).

Sur une centaine de voiliers, plus d'un tiers sont irrécupérables laissant 17 sans-abris (*bilan annexe 1*). Seuls les 3 navires professionnels peuvent bénéficier d'une assurance tous risques. Les assureurs n'ont proposé aux particuliers qu'une assurance au tiers.

L'impact est destructeur physiquement et mentalement, l'émotion est forte. Tout est détruit, même une partie de nous-même. Il reste « la solidarité de marin » et le toit de l'Association des Croiseurs Hauturiers de Mayotte pour se réfugier, manger, boire, dormir, renflouer les bateaux récupérables et envisager l'avenir.

L'association, créée en 1991, accueille les gens de la mer, gère une aire de carénage, est une école de voile et une centrale d'achat. Les gens veulent nous aider mais nous avons du mal à nous projeter. Nous rêvons d'entrecôtes braisées et d'éradiquer les mouches. L'envie de reconstruire est quand même là.

Quelques outils et équipements pourraient nous aider à cette gestion de crise et à la reconstruction des bateaux et du site.

Vous trouverez ci-joint la liste que nous avons établie ensemble et la fiche de collecte de fonds pour l'association ACHM et le contact de la société Alseamar qui s'est positionnée comme pivot pour le regroupement des marchandises dans un conteneur 20 pieds (arrivé le 02/01/25), dans la région de Marseille.

Bien à vous et bonne année 2025.
Pour les marins de Mayotte et l'ACHM



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fongoujou 97615 DZAUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00

Annexe 1 : Bilan sinistre gens de mer Mayotte

Parmi les 95 bateaux :

- 36 détruits, entraînant le décès d'une personne et la perte de domicile de 17 personnes
- 5 disparus
- 17 endommagés sur chantier
- 17 à flot endommagés
- 15 renfloués depuis le 14/12/24
- 2 dont le renflouage est possible
- 3 sans nouvelles (Sud de l'île)

Annexe 2 : Dernières images



Image 1 : Baie de Dzaoudzi (Nord-Est de l'île) avant le cyclone, vue de l'Ouest



Image 2 : Baie de Dzaoudzi après le cyclone, vue du Sud



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fougoujou 97615 DZAOUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00



Image 3 : Club nautique pendant le cyclone, vue de la buvette où se sont réfugiés plusieurs marins (toit commençant à s'arracher)



Image 4 : Aire de carénage juste après le passage du cyclone, 17 voiliers endommagés



Image 5 : Vue depuis l'aire de carénage juste après le passage du cyclone, 16 voiliers échoués (sur cette photo)



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fongoujou 97615 DZAUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00



Image 6 : Vue du toit du club nautique



Image 7 : Vues, avant et après la catastrophe, de l'intérieur du voilier de Loïc et Isabelle, marins et employés de l'école de voile



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fongoujou 97615 DZAOUZU
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00



Image 8 : Catamaran retourné pendant le cyclone dans le sud de l'île



Image 9 : 1 des 15 voiliers aujourd'hui renfloué par les marins bénévoles



Image 10 : Le M'Zouazia entièrement fait en bois et construit sur une plage de Mayotte par Nicolas, retrouvé en morceaux immergés dans la baie de Dzaoudzi



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fougoujou 97615 DZAUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00



Image 11 : Photo prise le 05/01/2025 avec Basile sur le voilier sur lequel il est né



Image 12 : Extrait de portraits pris le 24 décembre : Jack (moniteur de voile), Christophe (skipper) et Papé (retraité du club nautique, notre doyen).



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fongoujou 97615 DZAOUDZI
 Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
 Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00

Annexe 3 : Liste des équipements nécessaires suite au passage du cyclone Chido

Bâtiment	Equipements industriels
Câbles électriques et terminaisons Rallonge électrique Multiprises étanches Luminaires LED en rouleaux Spot LED avec détecteurs (solaire) Tableaux électriques pour atelier et locaux Étagères professionnelles Grillage rigide + poteaux (fixation grillage par cavalier inox si possible) Pompe surpresseur	Groupes électrogènes Poste à souder Mig Touret à meuler Perceuse à colonne Compresseur Nettoyeur HP 200 bars Compresseur bouteille plongée
Matériel de levage et calage	Visserie
Sangles 8T 14m + Elingues chaines Crics hydrauliques Etais galvanisés	Bois, acier, inox Tige filetée Rivets alu, inox Split ancrage
Matière première / consommable	Outillage
Tôle alu 30x15 m 20 profilés carrés galva 50x50 x6m Tubes galva rectangulaires 40x60 Tôles toiture + fixations Bâches pour couverture provisoire CP marine CP CTBX OSB Plaque acier Scellement chimique Tuyauterie (eau) Raccords (eau) Baguette soudure inox, acier Epoxy, tissus	Clé à choc Tuyaux et raccords pneumatique Soufflette Aspirateur eau Disqueuse 230 Meuleuse Ponceuse Riveteuse Perceuse Perforateur Kit clé à douille Serre-joints Fer à souder
Mobilier	Autonomie réseaux
4 conteneurs 20 pieds Cuisine Gazinière Frigo Plomberie, robinetterie pour WC et douches Mobilier table chaise parasol Ventilateur mural et plafond	Panneaux solaires, chauffe-eau solaire Batteries 12V Régulateurs Réservoir eau potable rigide 3m3 Starlink
Matériel bateau	Matériel de sécurité
Câble mono-toron inox 1x19 diamètre 7, 8, 10 Terminaisons câble (manuelles) 10 Mat de 13 et 15 mètres Enrouleur de genoa Feux de mat Antenne radio Sertisseuse à câble	Casque de soudure Casque anti-bruit Lunettes Gants Chaussures Combinaison



ASSOCIATION DES CROISEURS HAUTURIERS DE MAYOTTE

Quai Méresse 37 Bd des Crabes Fougoujou 97615 DZAOUDZI
Code d'établissement Jeunesse et Sports de Mayotte : 97606ET0023
Club affilié à la Fédération Française de Voile sous le n° 25 CCE 00

Objet : Lettre de la présidente de l'association

Le cyclone Chido a durement frappé l'ACHM. Cette association des croiseurs hauturiers de Mayotte créée en 1991 par quelques passionnés de voile et navigateurs confirmés, s'est développée en privilégiant l'accueil et l'accompagnement des propriétaires de bateaux venus de tous les horizons, tout en leur proposant l'opportunité de réaliser des réparations et des travaux sur leur bateau. Mais l'ACHM, c'est également une école de voile qui a à cœur de guider la jeunesse de notre île sur les eaux de l'océan Indien, grâce à des formateurs ultra compétents et des supports de qualité.

Aujourd'hui, le bilan pour notre club est terrible : un décès, près d'une soixantaine de bateaux détruits, portés disparus ou coulés, une quarantaine toujours à flot, dans des états d'avarie variables, des locaux en lambeaux, le matériel de voile détruit ou endommagé.

Notre existence est désormais en jeu.

Tous nos efforts dans les semaines et les mois à venir vont consister à relever le club. Il est crucial en effet que nous puissions continuer à aider, soutenir et accompagner nos adhérents, dont certains, en perdant leur bateau ou en ayant subi de graves avaries, ont perdu également leur maison, voire leurs moyens de subsistance. Il est tout aussi crucial de relancer les activités de l'école de voile.

La tâche qui nous attend est immense.

Mais, dans ce chemin ardu, une main nous a été tendue par l'entreprise ALSEAMAR, présente à Mayotte en raison de ses activités liées à l'environnement marin.

ALSEAMAR s'engage à nos côtés en prenant en charge la logistique de l'achat de matériaux de réparation ainsi que la collecte de dons, de quelque nature qu'ils soient, acheminés rapidement par container vers Mayotte. C'est une offre incroyable, inespérée, que nous avons acceptée avec infiniment de reconnaissance.

Nous espérons que d'autres structures ou société viendront rejoindre ce partenariat qui nous permet d'envisager l'avenir avec plus de force et de sérénité. Merci de votre soutien dans la bataille que nous allons mener !

Françoise Testud-Vinet
Présidente de l'ACHM, pour le Conseil d'Administration.

Rousset, le 07/01/2025

OBJET : Lettre du président d'ALSEAMAR en soutien à l'ACHM

Madame, Monsieur,

Suite aux destructions causées par le cyclone Chido, ALSEAMAR a souhaité s'associer pleinement à l'initiative solidaire pour l'association des Croiseurs Hauturiers de Mayotte (ACHM). Notre équipe, présente à Mayotte dans le cadre d'une mission scientifique sur le volcan sous-marin, connaît bien les conditions locales et nous avons régulièrement collaboré avec de nombreux sous-traitants locaux.

C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de soutenir l'ACHM, une organisation avec laquelle nous avons des liens solides. Cette action s'inscrit dans notre volonté de contribuer à la reconstruction de cette association, qui joue un rôle crucial dans la vie locale et maritime de l'île, et de participer activement à la reprise de ses activités après les terribles événements qui ont récemment frappé la région.

À ce jour, nous avons mis en place plusieurs actions. D'une part, un don immédiat à l'association pour permettre à l'ACHM de faire face aux premiers besoins. D'autre part, la mise à disposition de notre personnel et de nos locaux pour prendre en charge la logistique et l'acheminement d'une aide matérielle.

ALSEAMAR a fait l'acquisition d'un conteneur de 20 pieds (CTR 20') pour y stocker et acheminer les biens nécessaires à la reprise des activités. Grâce à notre réseau de partenaires et de sous-traitants, nous nous engageons à faire parvenir à l'ACHM, via ce conteneur, un ensemble d'équipements utiles aux besoins de l'association.

Nous lançons aujourd'hui un appel à la solidarité à l'ensemble des particuliers et professionnels de notre réseau maritime, au sein duquel la solidarité et la fraternité sont des valeurs centrales. Votre aide est cruciale pour permettre à l'ACHM de se relever et de continuer à offrir à la jeunesse de Mayotte la possibilité d'apprendre la voile mais aussi d'aider leurs adhérents dont certains, en perdant leur bateau ou en ayant subi de graves avaries, ont également perdu leur maison.

Nous serons heureux de vous fournir de plus amples informations sur les besoins de l'ACHM et sur les modalités de contribution possibles. Vous pouvez également nous contacter directement pour discuter de toute proposition d'aide, matérielle, logistique ou financière.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Thibaud Bezacier
Président - ALSEAMAR

Fiche de collecte de fonds pour l'association ACHM

Nom de l'association : Association des Croiseurs Hauturiers de Mayotte (A.C.H.M.)

Numéro de SIRET : 750 921 439 00014

Statut juridique : Association loi 1901

Objet de la collecte de fonds : Collecte de fond ou d'équipement pour aider à la reconstruction de l'association suite au cyclone CHIDO.

Objet de l'association :

- Développer et faire connaître Mayotte en tant qu'escale hauturière de l'Océan Indien
- Promouvoir la voile à Mayotte
- Organiser des manifestations nautiques
- Représenter et défendre les intérêts de ses membres auprès des organismes officiels
- Assurer l'organisation de l'aire de carénage, de la maison des plaisanciers, des services associés, de l'école de voile et de toute activité liée au nautisme
- Veiller à la préservation du patrimoine nautique et environnemental de Mayotte
- Assurer toute mission de service publique qui pourrait lui être confiée par une autorité administrative (Conseil départemental, CCI...) et répondre à toute consultation (Appel d'offre...)

Moyens de collecte :

Aide en équipement divers : une liste détaillée sera fournie début Janvier.

Virement bancaire et chèques (merci de nous contacter)

Cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/fr/c/apres-chido-achm-1239729>

Durée de la collecte : Du samedi 14 décembre 2024 au 31 mars 2025

Utilisation des fonds récoltés :

Equiper l'école de voile pour reprendre les cours

Réparer des voiliers endommagés avec l'aide des outils et du matériel qui sera fourni

Porter une assistance aux membres de l'association

Reconstruire les infrastructures de l'association

Personnes à contacter :

ACHM : Françoise Testud Vinet : contact@achm-yacht.club

Alseamar : Laurent Beguery : lbeguery@alseamar-alcen.com

Livraison de dons en nature :

Alseamar, Mr ACHM, 60 avenue Olivier Perroy 13790 Rousset - France
à partir du 6 janvier